



Elle établit les valeurs et obligations auprès de nos participants, clients et financeurs et fixe les engagements de déontologie, de pratiques et de performances professionnelles.

Nos prestations impliquent l'application des principes généraux de l'éthique professionnelle par le respect de la personne humaine, indépendance de jugement et d'action, honnêteté, neutralité, respect de la confidentialité professionnelle (articles 226-13 et 226-14 du code pénal).

Dans la sa dimension responsabilité sociétale

GARANTI UNE INTERVENTION PROFESSIONNELLE DE QUALITÉ

Consacre le temps et les moyens nécessaires à la professionnalisation des intervenants
Est engagé dans des échanges de pratiques et de co développement
Met à jour ses méthodes, outils et sa connaissance de l'environnement socio-économique
Se donne les moyens d'une ingénierie qualitative respectant le cahier des charges
Précise les objectifs opérationnels et professionnalisant en concevant une évaluation adaptée
Propose des pédagogies innovantes, pertinentes au regard de la thématique et du public
Garanti une prise en compte de la pluralité exprimée avec un principe de distanciation

OFFRE AUPRÈS DU CLIENT

Analyse les besoins et les pré requis lorsque nécessaire
Répond aux besoins du bénéficiaire et financeur en se conformant au programme prévu dans le cadre des prestations proposées
S'engage à donner des renseignements exacts et complets sur la formation et les intervenants (compétences & qualifications)
Établi une convention préalable à toute action, précisant prestation, cout, conditions d'intervention

RELATIONS AVEC LES CLIENTS

Prendre en compte les enjeux des organisations concernées
Assume sa responsabilité personnelle, celle de ses collaborateurs et partenaires en respectant les engagements pris
Répondre aux objectifs définis par un niveau d'expertise et de connaissance en lien avec la prestation demandée
Met en œuvre toutes les compétences nécessaires quels que soient l'action, le client, les bénéficiaires et le prix
Exerce son action dans l'intérêt commun du client et des bénéficiaires pour atteindre les objectifs contractualisés
Informe rapidement son client ou son commanditaire de tout élément risquant de nuire à l'atteinte des objectifs ou au bon déroulement des actions.
Reste neutre par rapport aux jeux d'influence chez son client et n'exprime aucun jugement sur son client
Respecte la confidentialité des informations concernant son client ainsi que la culture de l'organisation cliente

ENGAGEMENT D'INDÉPENDANCE

Se donne la possibilité de refuser des missions qui porteraient atteinte à l'indépendance professionnelle, que ce soit pour des raisons de compétence ou d'éthique
S'engage dans les limites de ses compétences et de sa disponibilité

RELATIONS AVEC LA PROFESSION

Contribue par son comportement et la qualité de ses actions à renforcer l'image de la profession
Se dote des moyens nécessaires à son professionnalisme et au développement de ses compétences
Se garde de tout propos désobligeant envers un confrère auprès des clients

RESPECT DES LOIS

Connait, applique la législation et se tient informé de son évolution
est en règle vis-à-vis de toute obligation légale et fiscale
Cite ses sources et respecte la propriété intellectuelle
Garanti le respect de la protection des données
Met en œuvre les impératifs sanitaires et veille à leur application



*Un engagement : aider les gens à comprendre au lieu de les aider à ne pas se tromper.
Il n'y a pas de qualité sans accès au sens."» Jacques Renard (1996) Cible N°33*

Dans la relation avec les participants bénéficiaires

ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

Exerce son activité dans le respect des valeurs et usages de la profession en appliquant les principes généraux de l'éthique professionnelle : respect de la personne humaine, indépendance de jugement et d'action, honnêteté, neutralité, respect de la confidentialité
Communique cette charte sur son site ainsi qu'à toute personne en faisant la demande

CONFIDENTIALITÉ

S'astreint au secret professionnel et préserver la confidentialité du processus du bénéficiaire
Garantit la confidentialité sur leurs paroles sauf s'ils présentent des risques majeurs pour eux ou l'extérieur

RESPECT DES PERSONNES

Instaure une relation basée sur l'écoute attentive et le respect des personnes, évitant tout jugement de valeur et tout abus d'influence
Respecte la personnalité de chacun et s'interdit toute forme de discrimination
S'interdit tout abus d'autorité, d'outrepasser son rôle, tout prosélytisme, approche sectaire et manipulation
Crée un environnement favorable pour répondre au besoin du bénéficiaire dans la prise en compte de sa demande

ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

Définit un cadre de travail, limité dans le temps, qui formalise les objectifs à atteindre
Établit les moyens destinés à favoriser l'émergence d'un projet professionnel libre et responsable porté par le/la participant/e
Contractualise l'ensemble de la prestation et propose une évaluation au regard des objectifs définis posés à chaud et à 6 mois

DÉVELOPPEMENT D'UN PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT

Inscrit ses actions dans une démarche de développement de la personne
Amène la personne à mieux comprendre ses propres modes de fonctionnement selon les contextes et mieux appréhender les éléments de la réalité, afin qu'elle devienne plus autonome dans ses choix
Engage avec la personne une relation qui responsabilise et le/la conduit à être acteur de son bilan

SPÉCIFIQUE BILAN DE COMPÉTENCES

L'approche se fait en fonction du besoin de la personne tant dans la durée que dans le choix des outils et méthodes utilisées.
Clarifie les motivations à l'origine de la démarche. Le Bilan est réalisé à la demande du bénéficiaire et nécessite son adhésion
Permet au bénéficiaire d'élaborer un ou des projets professionnels personnalisés définissant des stratégies d'action et les axes de progrès, que ces projets comportent ou non une dimension formation.
Accompagne le bénéficiaire dans l'identification et la formalisation de ses acquis et de ses caractéristiques personnelles et professionnelles sous une forme compréhensible et exploitable dans son environnement professionnel
Identifie les sources d'information sur les métiers et les secteurs grâce à un réseau et des lieux ressources
Favorise le lien avec d'autres professionnels dans l'hypothèse où les compétences professionnelles de l'accompagnant ne seraient plus en adéquation avec la demande du bénéficiaire
Coconstruit avec la personne une synthèse. Ce document est confidentiel et tous les éléments ayant servi au bilan seront détruits.

SPÉCIFIQUE VAE

L'approche se fait en fonction du besoin de la personne tant dans la durée que dans le choix des outils et méthodes utilisées.
Affirme la responsabilité du/de la candidat/e quant aux décisions qu'il prend et aux productions qu'il réalise
Soutien le candidat/e autant dans l'aspect technique du dossier que dans l'aspect motivationnel et gestion des doutes – stress
Favorise sa capacité à croire dans sa capacité à aller jusqu'au bout et réussir